



Date de création : 28/05/2024	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : -E. Baranes -B. Magdalou -P. Mahenc -S. Michel -F. Mirabel -B. Mulkey -J-C. Poudou -F. Prieur -F. Ricci -J. Sadefo -C. Bonnet -T. Cortade -M. Guillon -Y. Iglesias -E. Lavaine -M. Reymond -M. Sala -F. Seyte -A. Deau -F. Huschelrath -N. Lopez -M. Roze -M. Bidan -T. Guigue A. Lefebvre -Y. Pastor -M. Saurel -J. Timericht -G. Vern -P. Tachon -R. Planton -C. Assaf -M. Arnal -C. André	Représentés : -M. Davin -A. Nguyen-Huu -E. Hommel -H. Emad -M. Francalanci	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction) E. Monségur (Directrice Administrative) M.-L. Chevalier (référente élection)

40 membres présents ou représentés sur 40 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 10h00.

Ordre du Jour

FORMATION PLENIÈRE

I. Election du directeur d'UFR

François Mirabel s'assure auprès de la secrétaire de séance que le quorum est atteint : il remercie les membres pour leur présence, il ouvre la séance et désigne un secrétaire de séance.

Il précise que, conformément aux statuts de l'UFR et à la circulaire électorale, ces élections se déroulent sous la présidence du Doyen d'âge des collègues A et B : Michel Sala

Il rappelle son rôle : garant de l'équité de traitement des candidats (temps de parole / temps de débat) – garant du scrutin qui se déroule sous sa présidence. Il lui donne la parole

Michel Sala prend la parole et rappelle que ce conseil est uniquement consacré à l'élection du directeur et que 2 candidatures ont été reçues :

- Thierry Blayac, professeur des universités en fonction à l'UFR
- Edmond Baranes, professeur des universités en fonction à l'UFR

Il rappelle que chacun des candidats dispose d'un temps de présentation de maximum 10 minutes suivi d'un temps d'échange avec les membres du conseil de maximum 20 minutes.

Il rappelle qu'un tirage au sort a eu lieu en présence des candidats pour déterminer l'ordre de passage de chacun des candidats.

1. Thierry Blayac
2. Edmond Baranes.

Il précise que M. Thierry Blayac n'est pas membre du conseil, mais qu'il est invité, s'il le souhaite, à assister à la présentation de M. Edmond Baranes.

Les membres invités ne pouvant pas participer aux débats, et afin d'assurer une égalité de traitement entre les candidats, les deux candidats sont invités à ne pas poser de questions à l'autre candidat.

M. Sala indique que le dépouillement aura lieu à la suite du vote. Et que chacun des deux candidats peut désigner un assesseur membre du conseil.

Noms des assesseurs :

Pour Thierry Blayac : E. Lavaine

Pour Edmond Baranes : Y. Iglesias

Monsieur Sala indique qu'une fois chacun des temps de parole épuisé, les membres du conseil seront appelés par leur nom et invités à voter à l'urne après être passé à l'isoloir (obligatoire).

En qualité de référente élection, Mme Chevalier sera présente lors du vote et fera signer les membres du conseil.

M. Sala demande si les membres du conseil ont des questions sur ce déroulé.

Aucune question de la part des membres.

Après présentation suivi d'un débat avec les membres du conseil pour chacun des candidats, il est procédé au vote à l'urne.

Mme Chevalier est invitée à être présente lors de l'élection.

E. Monségur rappelle le nombre de votants (34) et les procurations reçues (6) ainsi que les modalités d'élections.

Le décompte des voix est réalisé en présence de l'ensemble des membres du conseil.

Résultats du vote :

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 40

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 40

Votes Blancs : 0

Votes Nuls : 0

Thierry Blayac : 11

Edmond Baranes : 29

Monsieur le Professeur Edmond Baranes est élu Doyen de l'UFR Économie à la majorité absolue des membres en exercice du conseil de l'UFR Économie.

Les résultats seront officiellement proclamés dans les trois jours. La prise de fonction officielle du nouveau directeur aura lieu le Lundi 3 Juin.

F. Mirabel remercie M. Sala pour sa présidence, il lève la séance et invite les membres du conseil à partager un moment convivial.

Fin de la séance : 11h55